



jeudi 22 octobre 2009

le Groupe SRC

Socialiste, Radical, Citoyen à l'Assemblée nationale

communiqué de presse

de Jean-Marc Ayrault

Député-Maire de Nantes, Président du Groupe SRC

La coproduction législative selon Monsieur Copé

La méthode de coproduction législative de Monsieur Copé consiste d'une part à faire avaler des couleuvres aux députés récalcitrants, qui se battaient contre une réforme de la taxe professionnelle absurde, et d'autre part à se coucher devant le Gouvernement qui cède aux pressions du Medef. C'est tout le travail du Parlement, toutes sensibilités politiques confondues, qui est ainsi méprisé.

Cette réforme de la taxe professionnelle privera les collectivités locales des ressources propres et pérennes indispensables aux investissements publics et au fonctionnement des services publics. Elle entraînera des transferts de charges fiscales sur les ménages. La bataille continue : elle va se poursuivre au Sénat et lors du congrès de l'Association des Maires de France.

Nous ne laisserons pas ainsi détruire les acquis de la décentralisation.